



# Mai - Juin 2020

[www.rochetretreux.fr](http://www.rochetretreux.fr)

## Compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du mardi 26 mai 2020

**Conseillers présents :** Christian Boissinot, Guy Lumeau, Cécile Jauzelon, Delphine Dubois, Yoann Bonneaud, Patrice Blanchard, Laurence Bompas, Daniel Drapeau, Clotilde Drin, Emilie Huvelin, Mathieu Huvelin, Michaël Martin, Catherine (Cathy) Paillou, Sébastien Pierron et Charlène Vrignaud.

*Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la dernière séance.*

### **Installation du Conseil Municipal**

Monsieur Christian Boissinot, Maire a déclaré les membres du Conseil Municipal installés dans leur fonction.

L'élection du Maire et des Adjointes a eu lieu au scrutin secret.

### **Election du Maire**

Christian Boissinot est élu Maire de Rochetretreux.

### **Création de postes d'adjoints**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide, après vote des membres présents, d'approuver la création de quatre postes d'adjoints au Maire.

### **Election des Adjointes**

Guy Lumeau est élu 1<sup>er</sup> Adjoint.

Cécile Jauzelon est élue 2<sup>ème</sup> Adjointe.

Delphine Dubois est élue 3<sup>ème</sup> Adjointe.

Yoann Bonneaud est élu 4<sup>ème</sup> Adjoint.

### **Désignation des Conseillers communautaires**

Les élections municipales de ce mois de mars 2020 entraînent le renouvellement du Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay.

L'article L. 273-11 du Code électoral dispose que « Les conseillers communautaires représentant les communes de moins de 1 000 habitants sont les membres du conseil municipal désignés dans l'ordre du tableau ».

Suite à l'élection du Maire et des Adjointes, les conseillers communautaires de Rochetretreux sont donc :

- 1 - Christian Boissinot, Maire
- 2 - Guy Lumeau, 1<sup>er</sup> Adjoint.

### **Charte de l'élu local (loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice, par les élus locaux, de leur mandat – article 2)**

« Les élus locaux sont les membres des conseils élus au suffrage universel pour administrer librement les collectivités territoriales dans les conditions prévues par la loi. Ils exercent leur mandat dans le respect des principes déontologiques consacrés par la présente Charte de l'élu local ».

Le Maire donne lecture et remet à chaque conseiller la Charte de l'élu local.

## Compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du lundi 15 juin 2020

**Conseillers présents :** Christian Boissinot, Guy Lumeau, Cécile Jauzelon, Delphine Dubois, Yoann Bonneaud, Patrice Blanchard, Laurence Bompas, Daniel Drapeau, Emilie Huvelin, Mathieu Huvelin, Michaël Martin, Catherine (Cathy) Paillou, Sébastien Pierron et Charlène Vrignaud.

**Conseiller absent excusé :** Clotilde Drin.

*Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la dernière séance.*

### **Commissions municipales**

L'article L.2121-22 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit la possibilité pour les conseils municipaux de créer en leur sein des commissions municipales destinées à en améliorer le fonctionnement. Elles sont constituées en règle générale pour la durée du mandat mais peuvent être créées pour une durée limitée pour l'examen d'une question particulière.

Leur rôle se limite à l'examen préparatoire des affaires et questions qui doivent être soumises au conseil municipal. Ces commissions municipales sont des commissions d'étude. Elles émettent de simples avis et peuvent formuler des propositions mais ne disposent d'aucun pouvoir propre, le conseil municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune.

Le Maire est membre de droit de toutes les commissions.

### **Commission « Environnement – Aménagement – Voirie » :**

**Responsable :** Guy Lumeau

**Membres :** Patrice Blanchard, Daniel Drapeau, Clotilde Drin, Mathieu Huvelin et Michaël Martin.

- Environnement – développement durable
- PCAET (Plan Climat Air Energie Territoire)
- Gestion différenciée des espaces (terrains de sports, cimetières)
- Cadre de vie (Paysagement) avec des techniques alternatives en application de la loi Labbé

- Voirie, réseaux et assainissement
- Petit patrimoine
- Label « Paysage de votre commune »
- Suivi des projets d'aménagement et des lotissements

### **Commission « Actions sociales - Familles – Suivi réglementaire »**

**Responsable :** Cécile Jauzelon

**Membres :** Emilie Huvelin, Mathieu Huvelin, Cathy Paillou et Charlène Vrignaud.

- Actions sociales
- Familles : petite enfance (assistantes maternelles – Relais Assistantes Maternelles) - enfance (garderie périscolaire – restaurant scolaire) – ados – pré-ados - Seniors...
- Pays de Chantonnay : Ambitions familles
  - Axe 1 : améliorer l'accès aux droits et aux services et faciliter la mobilité des familles
  - Axe 2 : répondre aux besoins des parents et des professionnels de la petite enfance
  - Axe 3 : coordonner et structurer l'action enfance-jeunesse
- Relation avec les écoles publique et privée
- Suivi réglementaire
- Document unique, mission hygiène et Sécurité
- Plan Communal de Sauvegarde et Dicrim
- Recensement population

## Commission Communication – Culture - Associations

**Responsable : Delphine Dubois**

**Membres : Patrice Blanchard, Laurence Bompas, Cathy Paillou et Sébastien Pierron.**

- Communication : Commune (bulletins mensuels et annuel – Facebook et site Internet) et intercommunalité
- Support et soutien lors d'événements
- Relations et soutiens aux associations culturelles
- Proposition d'attribution de subventions
- Développement de la Culture
- Bibliothèque et « Biblio'rue »
- Pays de Chantonay : projet de médiathèque
- Tourisme (commune et Pays de Chantonay)

## Commission « Bâtiments – Autorisations urbanisme - Sports »

**Responsable : Yoann Bonneaud**

**Membres : Mathieu Huvelin Michaël Martin Sébastien Pierron et Charlène Vrignaud**

- Bâtiments communaux : suivi de l'entretien et des chantiers d'investissements
- Bâtiments : réflexion sur les projets d'investissement
- Accessibilité
- Autorisations d'urbanisme
- Sports : infrastructures et relations associations

## M. le Maire et l'ensemble du Conseil municipal

- Urbanisme : planification
- Economie
- Finances Communales
- Personnel communal actuel et recrutements
- Dossiers importants en cours :
  - Quartier de la Géliinière
  - Quartier de la Croix-verte
  - Revitalisation de la friche industrielle

## Montant des indemnités des membres de la Municipalité

Le Conseil municipal valide le versement des indemnités maximales de fonction à M. le Maire et aux adjoints.

## Délibération portant élection d'un représentant au syndicat mixte e-Collectivités au sein du collège des communes

Syndicat mixte e-Collectivités Vendée est une structure dédiée au développement des outils et des usages numériques. Ce syndicat, auquel notre commune a décidé d'adhérer, a été créé le 1er janvier 2014 par arrêté préfectoral. Conformément aux dispositions des statuts, nous devons élire un représentant de notre commune.

Le Maire sollicite donc l'assemblée délibérante de la commune de Rochetjoux afin de procéder à l'élection de son représentant, appelé dans un second temps à procéder à l'élection des délégués au sein du comité syndical d'e-collectivités Vendée.

Le Maire indique à l'assemblée que Cécile Jauzelon s'est portée candidate pour représenter la commune.

Le conseil municipal procède à l'élection à bulletin secret : Mme Cécile Jauzelon est proclamée « élu représentant de la commune ».

## Représentants CIAR, AGRS, éducation à la sécurité routière, correspondant défense

### Comité inter associations

Extrait des statuts : Cette association a pour but de gérer le matériel qu'elle possèdera en propre ainsi que celui mis à sa disposition. Les représentants du Conseil Municipal disposeront d'une voix consultative.

Yoann Bonneaud et Daniel Drapeau sont élus pour représenter la commune.

### Association Gestion Restaurant Scolaire

Extrait des statuts : avec voix délibérative – trois personnes désignées pour une durée de trois ans par le Conseil Municipal. Cécile Jauzelon, Emilie Huvelin et Cathy Paillou sont élues pour représenter la commune.

## Représentant à l'éducation à la sécurité routière :

Delphine Dubois est élue pour représenter la commune.

## Nomination du Correspondant Défense (Cordef)

Créée en 2001, par le ministère délégué aux Anciens Combattants, la fonction de correspondant défense a vocation à développer le lien armée-nation et promouvoir l'esprit de défense.

Yoann Bonneaud est élu pour représenter la commune

## Représentants au Conseil d'Ecole

Christian Boissinot et Cécile Jauzelon sont élus pour représenter la commune.

## Bibliothèque : représentant de la Municipalité.

Patrice Blanchard est élu pour représenter la commune.

## Transport Solidaire

Catherine Biteau et Maria Daviet, les personnes référentes actuelles, sont invitées à poursuivre leurs missions si elles le souhaitent.

## Délégation du Conseil Municipal au Maire en matière de marchés publics

L'article L 2122-22 du CGCT donne au Conseil municipal la possibilité de déléguer au Maire certaines des attributions de cette assemblée.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, donne délégation au Maire pour la durée de son mandat dans les domaines suivants mentionnés à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

« De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres dont le montant est inférieur à 20 000 € TTC ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget. »

## Décisions spéciales : pour informations

Dans le cadre de l'Ordonnance du 1<sup>er</sup> avril 2020, visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales pendant la crise sanitaire, le Maire exerce la quasi-totalité des attributions de l'organe délibérant mentionnés au CGCT :

-Mr le Maire autorise le 2<sup>ème</sup> versement de 5 000 € à l'association de gestion du restaurant scolaire de Rochetjoux, afin d'anticiper tout problème de trésorerie, lié à la pandémie.

- Mr le Maire autorise la signature de l'avenant « assistance technique station d'épuration » avec le Département relatif à l'année 2020 pour la somme de 337.05 €.

## Valorisation du centre-bourg et quartier d'habitation "la Géliinière"

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide :

**Article 1** – De résilier le marché de maîtrise d'œuvre ayant pour objet les études de valorisation de centre-bourg de Rochetjoux et la création d'un quartier d'habitation "La Géliinière" pour motif d'intérêt général en raison de l'impossibilité de financer le projet ;

**Article 2** – D'approuver l'avenant de résiliation du marché de maîtrise d'œuvre

**Article 3** – D'autoriser le Maire à signer l'avenant correspondant ;

**Article 4** – La présente décision sera notifiée au groupement représenté par Voix Mixtes

## Environnement

Il est fait le compte-rendu des réunions qui se sont déroulées durant la période de confinement :

- Il est décidé de réaliser l'entretien de certaines voies communales,
- L'aménagement du parking du plateau sportif est programmé à moyen terme,

L'étude du quartier de la Croix-verte va débiter prochainement.

## Liste préparatoire des personnes susceptibles d'exercer les fonctions de juré de la Cour d'Assise

En exécution de l'article 261 du Code de procédure pénale, il sera procédé au tirage au sort, à partir de la liste électorale, des habitants de notre collectivité appelés à être inscrits sur la liste préparatoire de

la liste annuelle des personnes susceptibles d'exercer les fonctions de juré de la Cour d'Assises de la Roche sur Yon.

### **Bibliothèque**

Après deux mois de confinement, les bénévoles ont pu réaliser la réouverture de la bibliothèque le 16 mai en se référant aux recommandations sanitaires envoyées par la BDV (Bibliothèque Départementale de Vendée).

Les lecteurs sont venus nombreux et ont exprimé leur plaisir de pouvoir accéder à ce service.

De nouveaux ouvrages sont en rayonnages pour tout public : romans – documentaires...

Aucune information n'est donnée pour le moment concernant l'accès de la bibliothèque pour les animations de groupe.

Cérémonie des vœux : samedi 9 janvier à 19 h

## **Prochaine réunion de Conseil municipal le lundi 20 juillet au foyer rural à 20 h**

### **Infos communales**

#### **La frayère à brochet**

Dans le cadre du Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles de la Vendée, le Département de la Vendée a souhaité collaborer avec la Fédération de pêche pour aménager, sur le Petit Lay, au lieu-dit « Bas-Coutet », une frayère à brochet, lieu de reproduction et de ponte des poissons. Cet aménagement permettra de créer une zone refuge favorable à la faune et à la flore aquatique et d'améliorer les capacités de reproduction naturelles des populations de poissons et amphibiens.



#### **Déchèteries**

Toutes les déchèteries du SCOM sont désormais réouvertes du lundi au samedi selon les horaires habituels. Aucune inscription n'est nécessaire.

#### **Verre / Papier**

Le déconfinement a généré un afflux important vers les bornes d'apport volontaire.

Malgré les moyens supplémentaires mis en place pour la collecte, les conteneurs se remplissent très rapidement : en cas d'impossibilité de nouveaux dépôts, il est demandé de revenir à un autre moment et de ne surtout pas déposer au pied des conteneurs.

#### **Textiles**

Notre partenaire, LE RELAIS ATLANTIQUE, a interrompu la collecte des textiles. Il est demandé de ne plus déposer de textiles dans les bornes pour le moment et de les conserver à domicile.

La filière de recyclage des textiles fait face à des difficultés antérieures au COVID-19 qui n'a fait que les aggraver.

Néanmoins, il est espéré une reprise de cette collecte dans le courant du mois de juin.

Ces informations sont mises à jour régulièrement sur le site internet du SCOM : [www.scom85.fr](http://www.scom85.fr) dans la rubrique COVID19 - Perturbation des services.

Les services restent disponibles sur [contact@scom85.fr](mailto:contact@scom85.fr) ou au 02.51.57.11.93



#### **Office de Tourisme**

Il vous accueille à partir du 29 juin : du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h, le samedi matin de 9 h 30 à 12 h 30.

**Tél : 02 44 40 20 06. Balades semi-nocturnes**

**En raison de la crise sanitaire, les balades sont annulées cet été.**

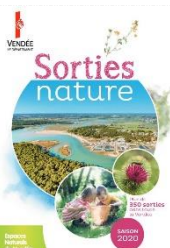


#### **Sorties à thèmes**

-Le 12 août, une visite guidée de Puybelliard vous est proposée. Départ de la place de l'église à 18h30.

-Une veillée astronomie est organisée le 19 août au domaine de la Corbe, à 21 heures.

Payant 2 euros sur réservation.



#### **Balade nature organisée par le Département**

Le 6 août, l'Office de Tourisme vous propose une balade nature sur le sentier botanique à Rochetrejoux, à 19 heures.

Gratuit sur réservation. (Limité à 9 participants)

Réservation : [https://vendee-billet.for-system.com/f69236\\_fr.aspx](https://vendee-billet.for-system.com/f69236_fr.aspx)

## Nouvelles activités de Aurélie Grelier et Laëtitia Fortin, praticiennes en intégration des réflexes - RMTi.

*Je n'y arrive pas, ça ne va pas, je ne sais pas pourquoi !*

*(Agitation, hyperactivité, organisation, hypersensibilité, concentration, attention, confiance, coordination, équilibre, troubles « dys », écriture, lecture, instabilité émotionnelle, langage, stress, anxiété, blocages, phobie, tic et toc, posture, graphisme, mémoire, ...)*

*Aurélié Grelier et Laëtitia Fortin aident bébés, enfants et adultes à accéder à tout leur potentiel émotionnel, moteur et cognitif (apprentissages).*

*Grâce à un travail sur les réflexes archaïques, une vie plus douce, harmonieuse et lumineuse s'ouvre à vous...*

*Accédez à votre potentiel : devenez ce que vous êtes !*

**Contacts : Aurélie Grelier Rochetretjoux – 06.15.98.81.29 et Laëtitia Fortin Mouchamps – 06.60.34.77.64**

A  
S  
S  
O  
C  
I  
A  
T  
I  
O  
N  
S



### Bibliothèque

Après deux mois de confinement, les bénévoles, ont pu réaliser la réouverture de la bibliothèque.

Après validation par M. le Maire du protocole sanitaire élaboré par l'équipe de bénévoles, la réouverture de la bibliothèque s'est effectuée le samedi 16 mai.

Les lecteurs sont venus nombreux et ont exprimé leur plaisir de pouvoir accéder à ce service.

Pour les mois de juillet et août, les horaires sont les suivants :

Mardi de 18 h à 19 h 30,

Samedi de 10 h à 12 h.

De nouveaux ouvrages sont en rayonnages pour tout public : romans – documentaires...

Pour le moment il n'y a pas d'information concernant l'accès de la bibliothèque pour les animations de groupe.



### Association La Baudière

Comme chaque année l'Association La Baudière assure ses deux stages de musique :

- du 6 au 11 juillet : luth et percussions,

- du 20 au 25 juillet : chant, percussion et violon, des Balkans au Caucase.

Les deux concerts de fin de stage auront lieu le 11 juillet et le 25 juillet à 19h, à La Baudière : apéro-concert sous le chêne ou dans la grange selon le climat.

Plus d'infos sur [baudiere.com/les-stages/stage-oud-percussion](http://baudiere.com/les-stages/stage-oud-percussion) et sur [baudiere.com/les-stages/balkans-turquie](http://baudiere.com/les-stages/balkans-turquie)

## Infos pratiques

### A la Mairie

Du 3 au 25 août,

Ouverture de 8 h à 12 h 15 les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin

Fermeture le samedi matin

**Lors des fermetures de la mairie, vous pouvez vous adresser à la Poste pour obtenir des renseignements.**



### A la Poste

Ouvertures habituelles jusqu'au 18 juillet.

Du 20 juillet jusqu'au 8 août,

ouverture de 9 h à 11 h 30 les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis.

Ouvert les samedis 25 juillet, 8 et 29 août de 9h à 11h.

Fermé le 1<sup>er</sup> et 22 août

#### Du lundi 6 au samedi 11 juillet

Stage de musique Oud  
Percussion, la Baudière

#### Samedi 11 juillet

Apéro-concert, 19h, la Baudière

#### Lundi 20 juillet

Stage de musique des Balkans  
et de la Turquie, La Baudière

#### Samedi 25 juillet

Apéro-concert, 19h, la Baudière

#### Dimanche 23 août

Fête du foot, FCMR, stade  
Rochetretjoux

#### Jeudi 17 septembre

Assemblée générale,  
restaurant scolaire, Foyer  
Rural

#### Dimanche 20 septembre

Journée sportive, ASCAR,  
espace sportif

#### Samedi 26 septembre

Foire des 4 clochers,  
Rochetretjoux

#### Dimanche 27 septembre

Foire des 4 clochers,  
carrefour de la Debutrie,  
ferme de la Tuilerie